

COMMUNE DE VERNIER**PROJET DE MOTION**

au sens des articles 37 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Piscine du Lignon: abonnements plus avantageux pour les communiens

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

On sait combien les grandes piscines bien équipées sont appréciées de la population. Celle du Lignon en est un bel exemple: bassins couverts et en plein air, lieu de délasserment, d'exercices physiques, de rencontres, d'échanges sociaux, de lecture, pour certains le principal cadre de leurs vacances estivales et pour d'autre une alternative appréciée aux sports d'hivers souvent trop onéreux

Certaines communes disposant d'équipements comparables offrent à leurs habitants des abonnements à prix réduit, ce qui est bien entendu apprécié par les usagers, en particulier par les familles. C'est le cas de Meyrin qui vend l'abonnement saisonnier CHF 35.- à ses habitants et CHF 80.- aux gens domiciliés hors de la commune.

A la piscine du Lignon, les habitants de la commune bénéficie déjà d'une réduction de 10% faisant passer par exemple l'abonnement estival adulte de CHF 90.- à CHF 81.-.

Les Verts estiment qu'une réduction, telle qu'elle existe à Meyrin, plus marquée du prix des abonnements pour les habitants de Vernier apporterait de nombreux avantages à la population verniolane et permettrait d'initier une véritable politique sociale de l'accessibilité à nos infrastructures sportives et de loisir.

A titre d'exemple, une baisse de 50% des tarifs pour les habitants de Vernier permettrait à ceux-ci d'acheter l'abonnement estival à CHF 45.- pour les adultes et CHF 15.- pour les enfants

L'abonnement hivernal à CHF 80.- pour les adultes et CHF 25.- pour les enfants

L'abonnement annuel à CHF 115.- pour les adultes et CHF 35.- pour les enfants

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

demande au Conseil administratif

de revoir pour la saison d'hiver 2011-2012, la tarification des abonnements pour la piscine de Lignon afin de faire bénéficier aux habitants de la commune adultes et enfants d'une réduction significative et véritablement attractive sur les abonnements annuels et saisonniers.

Vernier, le 28 février 2011

Pour les Verts